

# Myriam au pays des Misérables

charente maritime

17

la  
cgt

union départementale

## C'est trop ! Ça suffit !

Le projet de loi dit Travail/El Khomri, promet aux salariés des lendemains dignes des Misérables :

- Par simple accord on peut passer de 10 h à 12 h de travail maximum par jour.
- Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques.
- Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées.
- Par accord, l'employeur aurait le droit de modifier vos dates de congés jusqu'au dernier moment.

Ce projet de loi, catalyse légitimement la colère des citoyens et cette dernière s'exprime massivement à travers les journées d'actions de l'intersyndicale : CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL.

Ces mouvements de contestation contre la politique du gouvernement se renforcent. Le 9 mars, nous étions 2500 manifestants, et le 31 mars nous recensons 7300 personnes dans les cortèges de Charente Maritime. Désormais des initiatives tels que « *Nuit Debout* » s'organisent à Paris et en province.

Toutes ces initiatives syndicales, citoyennes et militantes se rejoignent pour stopper les politiques d'austérité et obtenir le retrait du projet de loi Travail/El Khomri.

## La convergence s'organise !

La CGT en Charente-Maritime, s'inscrit dans la lutte et se félicite du succès des actions interprofessionnelles. Celles-ci ont mobilisé un nombre important de salariés, d'étudiants, de lycéens, de retraités et de travailleurs privés d'emploi.

Aujourd'hui et demain, continuons à amplifier cette dynamique en s'appuyant sur nos revendications et les propositions de la CGT, afin de construire le Code du Travail du 21ème siècle.

### Des solutions immédiates, modernes et dignes existent pour plus de justice sociale :

- Baisse de la durée légale du travail à 32h, sans baisse de salaire.
- Suppressions des exonérations sociales et fiscales des grands groupes.
- Sanctions pour les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale et le dumping social.
- Mise en place d'une sécurité sociale professionnelle garantissant une évolution de carrière.
- Instauration d'un CDI après 2 CDD dans la même année et dans la même entreprise.
- Transformation des RTT en 6ème semaine de Congés Payés.

PROJET DE LOI TRAVAIL – EL KHOMRI

**Un projet de loi 100 %  
au service du patronat**



**PROJET  
DE LOI**

**EL  
KHOMRI**



**JUSQU'OU Iront-ils ?**

charente maritime

17

la  
cgt

union départementale